

Nutizie di l'Auropa

Les Échos d'Europe

Lettre d'information de l'Antenne de la Collectivité de Corse à Bruxelles

n° 135

À la Une / U primu

SOMMAIRE / SUNTA

À la Une.....1-2

Agenda.....2-3

Brèves.....3-8

Affaires économiques et financières
Agriculture et développement rural
Croissance et investissements
Éducation, jeunesse, sport et culture
Énergie
Environnement
Institutions européennes
Politique régionale et urbaine
Recherche et innovation

Appels à propositions.....8-10

Agriculture et développement rural
Éducation, jeunesse, sport et culture
Emploi, affaires sociales et inclusion
Environnement
Marché intérieur, industrie,
entreprenariat et PME
Mobilité et transport
Politique régionale et urbaine
Recherche et innovation
Réseaux de communication,
contenu et technologies

Consultations publiques.....10-11

Bibliothèque.....11-12

Contact:

Antenne de la Collectivité de
Corse à Bruxelles
36, rue Breydel
B-1040 Bruxelles

PLAN CIBLE EN MATIÈRE DE CLIMAT À L'HORIZON 2030

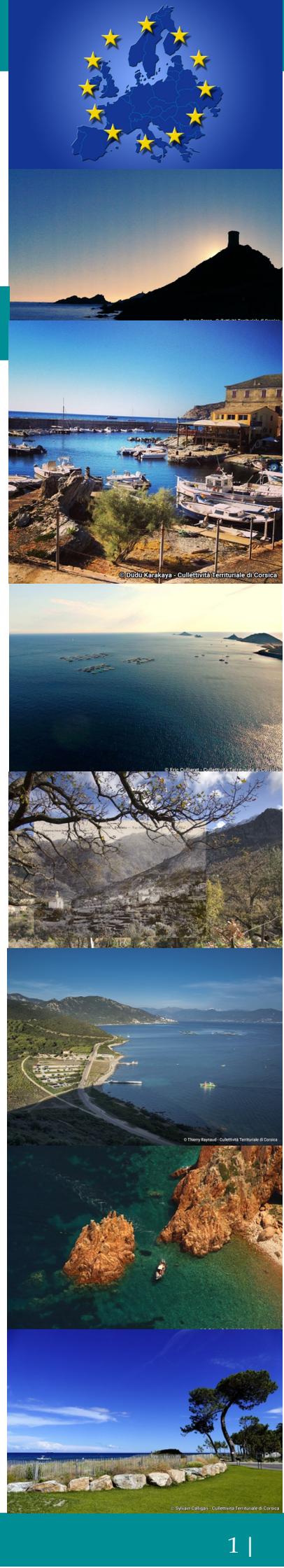


Lors de son 1er [discours](#) sur l'état de l'Union prononcé le 17 septembre dernier, la présidente de la Commission européenne a présenté [un plan cible](#) d'action visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 55% d'ici 2030 par rapport 1990. Cet objectif était précédemment fixé à 50% dans la loi européenne sur le climat présentée en mars dernier.

En effet, le Centre commun de recherche de la Commission européenne a publié le 9 septembre dernier un rapport concernant les émissions de CO2 depuis 1990. En 2019, l'UE et le Royaume-Uni ont enregistré une baisse de 25% des émissions de CO2 par rapport aux niveaux de 1990. D'après cette enquête, l'ensemble des secteurs émetteurs, à l'exception des transports, ont vu leurs émissions réduites. Afin d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, il est nécessaire d'amplifier les efforts aux niveaux européen, national et local.

De même, [l'évaluation des plans nationaux des États membres en matière d'énergie et de climat](#) démontre que si les mesures actuellement en vigueur au niveau national étaient pleinement mises en œuvre, il serait possible de réduire les émissions de GES de l'UE de près de 45%. Ainsi en accord avec le Pacte vert et le plan de relance de l'UE, des mesures supplémentaires doivent être prises pour parvenir à réaliser un objectif ambitieux de 55% de réduction des GES d'ici 2030. D'ici juin 2021, la Commission publiera plusieurs propositions allant dans ce sens dans les domaines suivants :

Suite page 2



AGENDA

5 octobre : Conférence de haut niveau sur l'énergie organisée par la Présidence du Conseil de l'UE, Berlin (Allemagne)

Plus d'informations [ici](#)

5-22 octobre : la semaine européenne des villes et régions 2020 organisée par la Commission européenne et le Comité des régions, en ligne

→ 5-9 octobre : Donner du pouvoir aux citoyens

→ 12-16 octobre : Cohésion et coopération

→ 19-22 octobre : Une Europe verte

Plus d'informations [ici](#)

6 octobre : Forum européen 2020 de la science et de l'éducation pour la durabilité organisée par la Présidence du Conseil de l'UE, en ligne

Plus d'informations [ici](#)

6-8 octobre : Conférence « Université : Festival du Futur – Apprentissage, systèmes et la nouvelle norme » organisée par la Présidence du Conseil de l'UE, en ligne - Plus d'informations [ici](#)

6-9 octobre : Conférence « Une alimentation et du bois climatiquement neutres : Présentation des meilleures pratiques climatiques » organisée par la Commission européenne, en ligne

Plus d'informations [ici](#)

8 octobre : Conférence « Le changement climatique en tant que facteur de risques émergents en matière d'alimentation et de sécurité alimentaire, de santé des végétaux, de santé animale et de qualité nutritionnelle » organisée par l'Autorité européenne de sécurité des aliments, en ligne

Plus d'informations [ici](#)

8 octobre : Conférence sur les nouvelles opportunités et visions en matière de financement de l'UE pour la culture après la COVID-19 organisée par la Présidence du Conseil de l'UE, Bonn (Allemagne)

Plus d'informations [ici](#)

9 octobre : 2^{ème} assemblée de l'Alliance européenne de l'IA organisée par la Commission européenne, en ligne

Plus d'informations [ici](#)

• **L'énergie** : ce secteur représente 75% des émissions de GES dans l'UE, le plan cible prévoit ainsi 2 volets d'action :

– L'efficacité énergétique : il est prévu de réviser l'objectif de 32,5% d'efficacité énergétique d'ici 2030 suite à une consultation des parties prenantes et à la réalisation d'une analyse d'impact par la Commission européenne. Par ailleurs, ainsi que l'annonçait le Pacte vert, une proposition réglementaire en vue de moderniser l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels sera présentée et des normes d'écoconceptions seront mises en place ;

– Le déploiement des énergies renouvelables : la Commission prévoit de revoir l'objectif de 32% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 ainsi que de réviser les critères de durabilité de la biomasse et de mettre en place un nouveau système de certification pour les combustibles renouvelables et peu émetteurs de carbone. La Commission européenne a ainsi présenté [un nouveau mécanisme de financement](#) pour soutenir les États membres à financer et développer des projets collaboratifs dans le domaine des énergies renouvelables ;

• **Le transport routier** : Il s'agit du secteur où la part d'énergies renouvelables est la plus faible et dont l'objectif s'élèvera à 24% d'ici 2030. Plusieurs mesures verront le jour en vue de réviser et renforcer les normes d'émissions de CO₂ des véhicules légers. Une réflexion sera également entamée pour déterminer la suppression progressive des moteurs à combustion interne et s'orienter vers une mobilité à 0 émission ;

• **L'agriculture, le changement d'affectation et l'utilisation des terres et la foresterie** sont un secteur émetteur de GES (protoxyde d'azote et méthane) qui permet également de stocker le carbone. D'ici 2035 ces secteurs pourraient par une approche intégrée atteindre la neutralité climatique. La réduction des GES représente une opportunité économique pour les secteurs de l'agriculture et de la foresterie qui d'un côté peuvent fournir de la matière première dans le cadre du déploiement de la bioéconomie et des bioénergies et d'autre part être en charge de la préservation et de la multiplication des puits de carbone naturels ;

• **Le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQUE)** qui sera étendu aux secteurs du transport maritime et routier ainsi qu'au bâtiment pourrait éventuellement atteindre l'ensemble des utilisations de combustibles fossiles selon les analyses d'impact menées par la Commission européenne. Des études d'analyse devraient aussi étudier la manière de comptabiliser les émissions liées aux transports aériens et maritimes hors UE en accord avec les travaux au niveau mondial. Une révision du plafond du SEQUE et de la méthodologie relative à sa réduction annuelle fera également l'objet d'une proposition législative. Enfin, l'extension des champs d'application du SEQUE pourrait entraîner la révision, voir l'abrogation du règlement sur la répartition de l'effort qui détermine des objectifs nationaux de réduction des GES dans les domaines exclus du SEQUE.

Ce plan d'action, en relevant l'ambition de l'UE à l'horizon 2030, vise également à renforcer la coopération intra-européenne et à confirmer la place de chef de file mondial de l'UE en matière environnementale. Il s'appuiera pleinement sur les outils et instruments développés dans le cadre du Green deal et du plan de relance de l'UE.

AGENDA (suite)

12 octobre : Convention européenne sur le tourisme organisée par la Commission européenne, en ligne Plus d'informations [ici](#)

12 octobre : Conférence numérique de haut niveau sur le nouveau Cadre stratégique de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms à l'horizon 2030 organisée par la Présidence du Conseil de l'UE, en ligne - Plus d'informations [ici](#)

12-13 octobre : Conférence annuelle du Réseau européen pour le développement durable (ESDN) organisée par la Présidence du Conseil de l'UE, Berlin (Allemagne) Plus d'informations [ici](#)

13 octobre : Formation sur le programme « l'Europe pour les citoyens » organisée par le CIDEM, en ligne - Plus d'informations [ici](#)

13 octobre : Atelier d'OLAF sur les stratégies antifraude et les régions, en ligne - Plus d'informations [ici](#)

15-17 octobre : Journées Erasmus 2020 organisées par la Commission européenne - Plus d'informations [ici](#)

15-16 octobre : Conférence « De la ferme à l'assiette » 2020 : Construire ensemble des systèmes alimentaires durables organisée par la Commission européenne, en ligne Plus d'informations [ici](#)

19-22 octobre : Semaine verte de l'UE 2020 organisée par la Commission européenne, en ligne Plus d'informations [ici](#)

22 octobre : 1^{ère} conférence annuelle de la communauté du FEAD organisée par la Commission européenne, en ligne - Plus d'informations [ici](#)

23 octobre : 19^{ème} Forum européen du tourisme : Perspectives d'avenir pour le tourisme ; comment relancer le tourisme après la crise du Covid-19 et développer un tourisme fort organisé par la Présidence du Conseil de l'UE, Berlin (Allemagne) Plus d'informations [ici](#)

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Rapport sur la baisse des écarts de TVA

D'après un [rapport](#) sur les écarts de TVA dans l'UE établi à la demande de la Commission européenne, la différence entre les recettes attendues et celles effectivement perçues par les États membres s'élève dans l'UE à 140 milliards d'€ en 2018. Cet écart lié à la fraude, l'évasion fiscale, aux faillites, insolvabilités et erreurs de calcul est en baisse constante depuis plusieurs années et a été réduit d'1 milliard d'€ par rapport à l'année 2017. Pour la France, cet écart atteint 12,8 milliards d'€ soit une perte de 7,1% en 2018.

Selon les prévisions des experts, la pandémie de COVID-19 va entraver la réduction de cet écart de TVA. En effet, les experts estiment que la perte de recette TVA s'élèverait à 164 milliards d'€ pour l'année 2020.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Consultation sur l'agriculture biologique

La Commission européenne a lancé début septembre dernier une large [consultation publique](#) sur son futur plan d'action pour l'agriculture biologique qui se clôturera le 27 novembre prochain (voir rubrique « *consultation publique* »). Le futur plan d'action pour l'agriculture biologique, dont l'adoption est prévue début 2021, s'articulera autour de 3 actions majeures :

- L'augmentation de la demande de produits biologiques ;
- L'accroissement des surfaces consacrées à l'agriculture biologique dans l'UE (+ 25% d'ici à 2030) ;
- Le renforcement du rôle de la production biologique dans la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité, y compris dans la gestion durable des ressources.

Le secteur de l'agriculture biologique, qui a un rôle essentiel dans la mise en œuvre du Green Deal et des objectifs fixés dans la stratégie «De la ferme à la table» et dans la stratégie en faveur de la biodiversité doit pouvoir être doté d'un cadre juridique efficace et consensuel et des instruments adéquats. A cette fin, et à la demande des États membres, du Parlement européen et des parties prenantes, la Commission a, en parallèle au lancement de sa consultation, proposé de reporter d'1 an - du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} janvier 2022 - l'entrée en vigueur de la nouvelle législation relative à l'agriculture biologique (voir rubrique « *Bibliothèque* »). En effet, selon la Commission, la crise sanitaire et économique liée au coronavirus a pesé lourdement sur les États membres et les parties prenantes du secteur de la bio qui ne pouvaient pas être prêts à assurer la mise en œuvre et l'application correctes d'un nouveau règlement à partir du 1^{er} janvier 2021. A noter également que la Commission prévoit d'allouer dans le cadre de sa politique de promotion agroalimentaire un budget spécifique de 40 millions d'€ à l'agriculture biologique.

Plus d'informations : [ici](#)

Régime d'aide français aux producteurs de vin

La Commission européenne a donné son aval à un régime d'aide français qui prévoit un soutien supplémentaire aux producteurs de vin via des opérations de distillation de crise. Ce régime prévoit la réduction de stocks de vin à hauteur de 3,3 millions d'hectolitres, permettant ainsi de libérer des capacités de stockage et de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché français touché par la crise du coronavirus. Des financements seront octroyés pour les coûts du volume supplémentaire pour la distillation de crise. La livraison de vin aux distilleries sera volontaire et le vin sera distillé en alcool utilisé à des fins industrielles, pharmaceutiques ou énergétiques. Le montant des aides sera de 83€ par hectolitre de vin portant une appellation d'origine protégée (AOP) ou une indication géographique protégée (IGP) et de 63€ par hectolitre de vin sans AOP ou IGP.

CROISSANCE ET INVESTISSEMENTS

Réponse à la pandémie de COVID-19 : la BEI débloque des fonds

La BEI a validé le 17 septembre dernier [une enveloppe de 12,6 milliards d'€](#) visant à soutenir des projets mis en œuvre dans les secteurs de la mobilité, de l'énergie, du soutien aux entreprises, de la santé et en réponse à la pandémie de COVID-19 parmi lesquels :

- 3,6 milliards d'€ seront débloqués pour soutenir les entreprises impactées par la pandémie. Ainsi, des financements ciblés « COVID-19 » à destination de plusieurs États membres dont la France seront gérés par les intermédiaires bancaires aux niveaux national et local afin d'atténuer les chocs économiques et de cibler les secteurs les plus vulnérables ;
- 3 milliards d'€ seront destinés aux énergies renouvelables et à la transition énergétiques parmi lesquels une enveloppe de 1,6 milliard d'€ pour des projets locaux d'action climatique à petite échelle en France et en Italie notamment ;
- Dans le domaine de la santé et du social des investissements à grande échelle en faveur du logement social seront soutenus en France et en Allemagne tandis qu'un nouveau dispositif de soutien à des investissements à long terme dans le domaine de la santé sera développé pour les régions françaises abritant des déserts médicaux.

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

Rapport de suivi 2019 du programme Europe Creative

Le bilan 2019 du programme Europe Créative est positif selon la Commission européenne qui souligne, dans un [rapport](#) de suivi qu'elle a publié début septembre dernier que « *le programme Europe créative continue d'apporter un soutien essentiel au contenu audiovisuel européen et renforce la diversité musicale, la mobilité des artistes et l'égalité des sexes, tout en contribuant parallèlement à rendre le secteur plus écologique et plus durable* ». Dans ce rapport, l'accent a notamment été mis cette année sur le volet MEDIA du programme. Ainsi, en 2019, 1/4 de la production cinématographique européenne a été soutenu par le programme, représentant 2.200 formations pour les professionnels, 430 scénarios de films développés, 44 séries télévisées produites, 290 films distribués et 75 festivals soutenus. En 2019, 21 films financés par le volet MEDIA ont été primés (40 prix au total) dans 7 des plus prestigieux festivals de cinéma du monde.

Concours Juvenes Translatores

La Commission européenne a lancé le 2 septembre dernier, la 14ème édition du concours de traduction *Juvenes Translatores*. Ce concours à destination des élèves de l'enseignement secondaire âgés de 17 ans (nés en 2003) vise à faire connaître le métier de traducteurs professionnels, à valoriser l'enseignement des langues et à démontrer la richesse linguistique de l'Union européenne. Les établissements souhaitant participer à ce concours peuvent s'inscrire jusqu'au 20 octobre [ici](#). La Commission européenne choisira de manière aléatoire les écoles participantes. Le nombre d'établissements sélectionnés correspondra au nombre de députés européens dont dispose chaque État membre. 79 établissements français pourront ainsi concourir. Les écoles sélectionnées devront alors désigner 2 à 5 élèves chargés de traduire un texte sur le thème « *Tenir la barre en eaux troubles - ensemble, nous sommes plus forts* ». Le concours se déroulera en ligne de manière simultanée, dans tous les établissements sélectionnés, le 26 novembre prochain. Les traductions pourront se faire au choix depuis et vers chacune des 24 langues officielles de l'UE. Les lauréats du concours devraient être conviés à une cérémonie de remise des prix à Bruxelles au printemps 2021.

Plus d'informations [ici](#)

ÉNERGIE

Transformer le système énergétique de l'UE



Cet été, la Commission européenne a présenté 2 stratégies visant à transformer en profondeur le système énergétique européen qui représente à lui seul les 3/4 des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. La 1^{ère} stratégie concerne l'intégration du système énergétique tandis que la 2nde se centre sur l'hydrogène. Ces 2 stratégies incluent un nouveau programme d'investissements liés aux énergies propres dans la lignée des objectifs du Pacte vert pour l'Europe et du plan de relance.

La [stratégie de l'UE pour l'intégration du système énergétique](#) vise à faire évoluer le système de consommation actuel caractérisé par des silos où chaque secteur est régi par ses propres règles, normes et infrastructures vers un système intégré permettant la planification et l'exploitation de l'énergie à un niveau global qui associe l'ensemble des parties prenantes. Cette stratégie comporte des mesures visant à moderniser la réglementation en vigueur, favoriser le financement, la recherche et le développement d'outils et de solutions innovantes, mieux informer les consommateurs et accompagner les États membres en vue d'abandonner le soutien aux énergies fossiles. Ce système devrait être plus connecté et flexible et se baserait sur 3 piliers :

- Une plus grande circularité du système énergétique qui s'exprimera à travers le renforcement de l'efficacité énergétique par une vague de rénovation et une utilisation efficace de sources d'énergies locales dans les bâtiments. La stratégie évoque notamment la possibilité de réutiliser la chaleur résiduelle des sites industriels et des centres de données ou de réintroduire dans le système l'énergie produite à partir de biodéchets ou des stations d'épurations d'eaux usées ;
- L'électrification directe des postes finaux d'utilisation de l'énergie. D'après cette stratégie, le secteur de l'électricité étant celui avec la plus grande part d'énergies renouvelables, il est nécessaire de privilégier l'électricité comme sources d'énergies que ce soit dans les bâtiments, les transports ou les dispositifs industriels. Ainsi l'augmentation de la production d'énergies à partir du soleil et du vent et la mise en place d'1 million de points de recharges pour véhicules électriques deviennent des priorités ;
- L'utilisation de combustibles plus propres dans les secteurs où l'électrification est difficile devra être généralisée grâce au développement de l'hydrogène renouvelable, des biocarburants et des biogaz durables. Un nouveau système permettra de classer et certifier les combustibles renouvelables.

Afin de développer les combustibles propres, la [stratégie de l'UE pour l'hydrogène](#) établit un plan d'action par étapes pour développer l'hydrogène renouvelable :

- 2020-2024 : l'UE soutiendra l'installation d'un dispositif d'au moins 6 GWatt d'électrolyseurs en vue de produire jusqu'à 1 million de tonnes d'hydrogène renouvelable ;
- 2025-2030 : l'UE devra être en mesure de produire jusqu'à 10 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable grâce à une capacité de minimum 40GWatt d'électrolyseurs ;
- 2030-2050 : l'hydrogène renouvelable devra être déployé à grande échelle dans les secteurs où la décarbonation est difficile.

Un ensemble de mesures d'accompagnement sera adopté afin de mettre en place un ensemble de normes, certification et terminologies communes à l'ensemble du secteur de l'hydrogène renouvelable et d'offrir un soutien réglementaire et financier à destination des infrastructures et des réseaux.

La Commission européenne a lancé en parallèle l'[alliance européenne pour un hydrogène propre](#) réunissant des représentants du secteur, de la société civile, des États membres et la BEI afin de constituer des réserves de projet pour répondre aux ambitions de cette stratégie.

ENVIRONNEMENT

Rapport sur la mise en œuvre de la directive relative aux eaux résiduaires urbaines

La Commission européenne a relevé dans le 10^{ème} rapport concernant la mise en œuvre de la [directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires](#) que si l'on constate une amélioration globale de la collecte et du traitement des eaux résiduaires, des disparités importantes apparaissent entre États membres. Cette directive oblige les États membres à collecter et traiter les eaux résiduaires urbaines afin d'éviter toute contamination par des produits chimiques et dangereux et veiller à préserver la biodiversité des milieux marins et aquatiques.

D'après le rapport 95% des eaux résiduaires de l'UE sont collectées et 88% sont traitées selon un procédé biologique. Cependant plus de 6% des eaux résiduaires ne répondent pas aux normes de traitement européennes. Le rapport met en évidence que cela est dû à un manque d'investissement ce qui mène à des infrastructures de collecte insuffisantes ou peu efficaces.

Une analyse d'impact a été lancée afin d'étudier les possibilités de modernisation de la directive afin d'y intégrer des produits polluants tels que les produits pharmaceutiques et les microplastiques. Cette analyse doit également analyser dans quelle mesure la surveillance des eaux usées peut s'inscrire dans la gestion des maladies telles que la pandémie de Covid-19.

Plus d'informations : [ici](#)

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Discours sur l'état de l'Union : annonce d'un nouveau plan d'action de lutte contre le racisme

Parmi les nombreux sujets d'importance abordés par la présidente de la Commission lors de son 1er discours sur l'état de l'Union le 16 septembre dernier à Bruxelles, Ursula VON DER LEYEN a également annoncé un nouveau [plan d'action de l'UE contre le racisme](#).

« Il est temps à présent de construire une Union véritablement antiraciste – en condamnant le racisme, mais aussi en agissant. ».

Ce nouveau plan d'action définit une série de mesures à mettre en œuvre à horizon 2025, et notamment :

- une meilleure application du droit de l'UE (notamment la [directive sur l'égalité raciale](#) et la [décision-cadre sur la lutte contre le racisme et la xénophobie](#)) pour lutter contre la discrimination, le racisme et la xénophobie, y compris au moyen de procédures d'infraction ;
- une coordination plus étroite, avec la nomination d'un coordinateur «antiracisme» qui dialoguera avec les États membres, le Parlement européen, la société civile, le monde universitaire et la Commission afin de renforcer les mesures à prendre dans le domaine de la lutte contre le racisme ;
- des activités de police et une protection équitables : les États membres seront encouragés à prévenir les attitudes discriminatoires des services de maintien de l'ordre et renforcer le travail répressif contre les crimes de haine ;
- une action renforcée au niveau national, avec l'adoption d'ici fin 2022 de plans d'action nationaux contre le racisme et la discrimination fondée sur la race (seuls 15 États membres en disposent à ce jour);
- une plus grande diversité parmi le personnel de l'UE en ciblant le recrutement et la sélection au sein de la Commission européenne et des autres institutions de l'UE ;
- des actions de sensibilisation aux stéréotypes raciaux et ethniques à travers des médias, de l'éducation, de la culture et du sport ;
- la désignation annuelle d'une ou des capitales européennes de l'inclusion et de la diversité et l'organisation d'un sommet contre le racisme au 1^{er} semestre 2021.

Pour d'informations : [ici](#)

Avis de la Cour des comptes européenne sur la proposition de Fonds pour une transition juste

La Cour des comptes européenne a rendu son [avis](#) sur la proposition concernant le Fonds pour une transition juste (FTJ) et estime que le lien entre le FTJ et les objectifs de l'UE pour le climat et l'environnement doit être plus poussé. Selon la Cour, les financements proposés pour faciliter la transition vers une économie neutre pour le climat d'ici à 2050 doivent être davantage axés sur les besoins pour cibler et quantifier les objectifs à atteindre et être assortis d'un cadre de performance solide. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, il existe selon la Cour un risque non négligeable que le FTJ n'aide pas certaines régions à s'affranchir de leur grande dépendance à l'égard des activités à forte intensité de carbone.

Avis de la Cour des comptes européenne sur la proposition REACT EU

Dans son [avis](#) sur la proposition REACT EU, la Cour des comptes européenne estime qu'il faut trouver le juste équilibre entre l'objectif de fournir des fonds supplémentaires le plus rapidement possible et celui d'affecter ces fonds dans les régions où le besoin s'en fait le plus sentir et où ils pourront produire un effet maximal. Afin d'éviter le saupoudrage, une duplication de l'aide européenne ou un effet d'aubaine, une bonne coordination entre le niveau européen, national et régional est à ce titre indispensable. La Cour constate également des lacunes quant à la mise en place de dispositions favorisant la bonne gestion financière des fonds de l'UE. La Cour souligne ainsi le risque de dépenser les fonds de manière précipitée en accordant la priorité à l'absorption plutôt qu'à l'optimisation des ressources.

RECHERCHE ET INNOVATION

Appel Horizon 2020 dédié au Green Deal

Un appel à propositions Horizon 2020 spécifiquement dédié au [Green deal européen](#) a été lancé le 22 septembre dernier avec une date limite pour la soumission des projets fixée au 26 janvier 2021. Le budget total de l'appel s'élève à 1 milliard d'€ et permettra de soutenir des projets dans chacun des 11 volets du Green Deal :

- Le renforcement de l'ambition climatique à travers des défis intersectoriels tels que la prévention et la lutte contre les feux de forêt extrêmes, la mise en œuvre de villes climatiquement neutres et socialement innovantes ou des trains de mesures d'innovation climatiquement résilients pour les régions de l'UE ;
- Une énergie propre, abordable et sûre grâce à la démonstration de technologies critiques innovantes pour permettre le futur déploiement à grande échelle de technologies d'énergie renouvelable offshore et le développement et démonstration d'un électrolyseur de 100 MW ;
- Une industrie pour une économie propre et circulaire qui permette de fermer le cycle du carbone industriel et de mettre en place des solutions systémiques pour le déploiement territorial de l'économie circulaire ;
- Des bâtiments économes en énergie et en ressources ;
- Une mobilité intelligente et durable à travers des ports et des aéroports verts fonctionnant comme hubs de mobilités durables et intelligentes ;
- La stratégie de la ferme à l'assiette via des actions de test et de démonstration d'innovations systémiques pour un secteur alimentaire durable ;
- La restauration de la biodiversité et des écosystèmes ;
- Un environnement sans toxicité ni pollution par la mise en place de solutions innovantes et systémiques pour protéger la santé, l'environnement et les ressources naturelles contre les substances chimiques persistantes et mobiles ainsi que par une meilleure réglementation des mélanges chimiques et pharmaceutiques ;
- Le renforcement des connaissances en faveur du Green deal en renforçant les capacités et services des infrastructures de recherche européennes, en développant des produits et des services qui soutiennent l'adaptation au climat et l'atténuation de ses effets et la mise en place d'un « jumeau numérique de l'océan » ;
- Donner aux citoyens les moyens d'assurer la transition vers une Europe durable et neutre sur le plan climatique à travers différentes actions permettant une plus large implication citoyenne ;
- La coopération internationale avec un accent mis sur l'élaboration de solutions d'énergies propres en Afrique et en Méditerranée.

Leuven, capitale européenne de l'innovation 2020



La Commission européenne a décerné le 24 septembre dernier le titre de Capitale européenne de l'innovation 2020 à la ville flamande de Leuven. Ce prix récompense la ville de Leuven qui est, selon la Commissaire à l'innovation, à la recherche, à la culture, à l'éducation et à la jeunesse «une ville visionnaire qui excelle dans des modèles de gouvernance innovants. Elle offre à ses citoyens l'opportunité de s'impliquer dans des processus décisionnels essentiels ». Ce prix s'accompagne d'1 millions d'€ au titre du programme-cadre de recherche et d'innovation Horizon 2020.

Ce prix distingue les villes de plus de 100.000 habitants situés dans l'UE ou les pays associés à Horizon 2020. Louvain est la 6^{ème} lauréate de ce prix après Barcelone, Amsterdam, Paris, Athènes et Nantes.

Appels à propositions / Chjama à pruposta

Liste des appels à proposition européens en cours

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

AGRI/2020/OP/0006 - [Action préparatoire relative aux Zones rurales intelligentes au 21^e siècle](#)
Échéance : 13/10/2020

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

Europe Créative

EACEA/22/2019 - [Soutien aux agents commerciaux 2020](#) - Échéance : 29/10/2020

Erasmus + - EAC/A02/2019 - [Erasmus + 2020](#)

Action clé n° 1 (AC 1) - Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation et mobilité des individus dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

Échéances : 1/10/2020

EAC/A03/2020 - Accréditation Erasmus dans le domaine de la jeunesse 2020/C 227/08

Action clé n° 2 (AC 2) - Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques et partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

Échéances : 31/12/2021

Action clé n°3 (AC3) - Soutien à la réforme des politiques et projets « dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse »

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

VP/2020/010 - [Centres de compétences pour l'innovation sociale \(Fonds social européen et Programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale\)](#) - Échéance : 16/11/2020

VP / 2020/003 - [Mettre en place et tester des interventions intégrées visant à soutenir les personnes dans les situations \(les plus\) vulnérables](#) - Échéance : 16/11/2020

ENVIRONNEMENT

CLIMA - [Adaptation au changement climatique](#) - Échéance : 6/10/2020

CLIMA - [Atténuation du changement climatique](#) - Échéance : 6/10/2020

CLIMA - [Gouvernance climatique et information](#) - Échéance : 6/10/2020

ENVE - [Projets intégrés dans le cadre du sous-programme Environnement](#) - Échéance : 6/10/2020

CLIMA - [Projets intégrés dans le cadre du sous-programme Climat](#) - Échéance : 6/10/2020

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

GROW/2020/OP/0012 - [Promouvoir des solutions touristiques intelligentes dans les destinations de l'UE grâce à la capitale européenne du tourisme intelligent](#) - Échéance : 22/10/2020

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

CEF_BlendingFacility - [MIE Transport : Blending Facility](#) - Échéances : 13/11/2020 ; 15/02/2021

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

EUCF - [Dispositif pour les villes de l'UE \(« EU City Facility »\)](#) - Échéance : 2/10/2020

RECHERCHE ET INNOVATION

Énergie

EICPrize-2018 - [Prix EIC Horizon pour les batteries «innovantes pour les véhicules électriques»](#)

Échéance: 17/12/2020

Sunfuel-EICPrize-2021 - [Prix EIC Horizon pour «Le carburant du soleil: la photosynthèse artificielle»](#)

Échéance: 5/05/2021

Espace

H2020-SPACE-2018-2020 - [Observation de la Terre, Espace, business, entrepreneuriat et éducation, Technologies spatiales, science et exploration](#) - Échéance: 1/06/2021

Green Deal

LC-GD-1-1-2020 - [Prévention et lutte contre les feux de forêt extrêmes par l'intégration et la démonstration de moyens innovants](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-1-2-2020 - [Vers des villes climatiquement neutres et socialement innovantes](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-1-3-2020 - [Trains d'innovation résilients au climat pour les régions de l'UE](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-10-1-2020 - [Capacités européennes de délibération citoyenne et de participation au Green Deal](#) -

Échéance: 26/01/2021

LC-GD-10-2-2020 - [Changement comportemental, social et culturel pour le Green Deal](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-10-3-2020 - [Permettre aux citoyens d'agir sur le changement climatique, pour le développement durable et la protection de l'environnement par l'éducation, la science citoyenne, les initiatives d'observation et l'engagement civique](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-2-1-2020 - [Technologies innovantes d'énergies renouvelables terrestres et offshore et leur intégration dans le système énergétique](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-2-2-2020 - [Développer et démontrer un électrolyseur de 100 MW améliorant le lien entre les énergies renouvelables et les applications commerciales / industrielles](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-2-1-2020 - [Technologies innovantes d'énergies renouvelables terrestres et offshore et leur intégration dans le système énergétique](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-5-1-2020 - [Les aéroports et les ports verts comme hub multimodal pour une mobilité durable et intelligente](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-6-1-2020 - [Test et démonstration d'innovations systémiques à l'appui de la stratégie de la ferme à l'assiette](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-7-1-2020 - [Restaurer la biodiversité et les services écosystémiques](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-8-1-2020 - [Solutions innovantes et systémiques zéro pollution pour protéger la santé, l'environnement et les ressources naturelles des produits chimiques persistants et mobiles](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-8-2-2020 - [Favoriser la science réglementaire pour lutter contre les expositions combinées aux produits chimiques industriels et aux produits pharmaceutiques: de la science aux politiques fondées sur des preuves](#)

Échéance: 26/01/2021

LC-GD-9-1-2020 - [Capacités et services des infrastructures de recherche européennes pour relever les défis du Green Deal européen](#) - Échéance: 26/01/2021

LC-GD-9-2-2020 - [Développer des produits et services destinés aux utilisateurs finaux pour toutes les parties prenantes et les citoyens soutenant l'adaptation et l'atténuation du changement climatique](#)

Échéance: 26/01/2021

LC-GD-9-3-2020 - [Mers et océans transparents et accessibles: vers un jumeau numérique de l'océan](#)

Échéance: 26/01/2021

LC-GD-2-3-2020 - [Accélérer la démonstration de solutions d'énergie propre en Afrique et en Méditerranée](#)

Échéance: 26/01/2021

Innovation

INNOSUP-05-2018-2020 - [Apprentissage par les pairs des agences d'innovation](#) - Échéance: 14/10/2020

EIC-FTI-2018-2020 - [Fast Track to Innovation \(FTI\)](#) - Échéance : 27/10/2020

InnovFund-LSC-2020 - [Projets à grande échelle du Fonds d'innovation](#) - Échéances : 29/10/2020

PME

H2020-EIC-SMEINST-2018-2020 - [Instrument PME \(phase 2\)](#) - Échéance: 07/10/2020

INNOSUP-08-2020 - [Assistance à la fabrication avancée paneuropéenne et formation pour les PME](#) -

Échéance : 1/12/2020

CLUSINT-01-2020 - [Les clusters s'internationalisent - Tous les secteurs](#) - Échéances: 2/12/2020

CLUSINT-02-2020 - [Les clusters s'internationalisent - Secteurs de la défense et de la sécurité](#)

Échéances: 2/12/2020

Santé

Epidemics-EICPrize-2020 - [Prix Horizon EIC pour l'alerte précoce pour les épidémies](#) - Échéance : 16/02/2021

Transports

Space-EICPrize2019 - [Prix Horizon EIC pour le «lancement spatial européen à faible coût»](#)

Échéance : 1/06/2021

Technologies futures et émergentes (FET)

FETOPEN-03-2018-2019-2020 - [FET Innovation Launchpad](#) - Échéance : 14/10/2020

EuroHPC-2020-02 - [Technologies européennes des microprocesseurs de faible puissance 2020](#)

Échéance : 12/01/2021

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES

Connect/i.4/2020/4611098 - [Art et numérique: libérer la créativité pour l'industrie, les régions et la société européennes](#) - Échéance : 30/10/2020

CEF-TC-2020-2 - [Mécanisme pour l'Interconnexion de l'Europe – Télécommunications](#) - Échéance : 5/11/2020

Connect/2020/5464403 - [Médias en ligne à petite échelle: soutenir des produits d'information de haute qualité et lutter contre les fausses informations](#) - Échéance : 30/11/2020

Consultations publiques / Consultazione pubblica

Consultations publiques européennes

AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE

[Consultation ciblée sur la gouvernance internationale des océans](#) - Échéance : 15/10/2020

[Exploitations piscicoles de l'UE et aquaculture - lignes directrices actualisées](#) - Échéance : 27/10/2020

[La politique arctique de l'UE](#) - Échéance : 10/11/2020

[Statistiques européennes de la pêche - collecte de données simplifiée](#) - Échéance : 23/11/2020

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

[Le plan d'action pour le développement de la production biologique de l'UE](#) - Échéance : 27/11/2020

[Évaluation de l'incidence de la PAC sur les habitats, les paysages et la biodiversité](#) - Échéance : 22/10/2020

CONCURRENCE

[Droit de la concurrence de l'UE – communication sur la définition du marché](#) - Échéance : 09/10/2020

[Déploiement des réseaux à large bande - évaluation des règles de l'UE en matière d'aides d'État](#)

Échéance : 5/01/2021

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

[Le renforcement de l'Europe sociale](#) - Échéance : 30/11/2020

ÉNERGIE

[Green Deal - Révision de la directive sur la taxation de l'énergie](#) - Échéance : 14/10/2020

ENVIRONNEMENT

[Protection de la couche d'ozone : révision des règles de l'UE](#) - Échéance : 9/11/2020

FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE

[Green Deal - mécanisme d'ajustement aux frontières pour le carbone](#) - Échéance : 28/10/2020

JUSTICE ET CONSOMMATEURS

[Le nouvel «agenda du consommateur» de l'UE](#) - Échéance : 06/10/2020

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

[Produits de construction - révision des règles de l'UE](#) - Échéance : 25/12/2020

MIGRATION ET ASILE

[Intégration et l'insertion des migrants et des personnes issues de l'immigration](#) - Échéance : 21/10/2020

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

[Carburants d'aviation durables \(biocarburants et électro-carburants avancés\)](#) - Échéance : 28/10/2020

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

[Dépasser les obstacles transfrontaliers](#) - Échéance : 11/10/2020

Bibliothèque / Bibbiuteca

Dernières publications de l'UE

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

[Proposition de règlement modifiant le règlement \(UE\) 2018/848 relatif à la production biologique en ce qui concerne sa date d'application et certaines autres dates visées dans ledit règlement](#)

[Proposition de règlement délégué du 24.9.2020 complétant le règlement \(UE\) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les règles de production exceptionnelles applicables à la production biologique](#)

CONCURRENCE

[Aide d'État SA.49207 - France — Desserte maritime de la Corse post 2019 — Invitation à présenter des observations en application de l'article 108, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'UE \(1 \)](#)

CLIMAT

[Communication de la Commission Accroître les ambitions de l'Europe en matière de climat pour 2030 Investir dans un avenir climatiquement](#)

[Proposition modifiée de règlement établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique \(loi européenne sur le climat\)](#)

[Communication de la Commission « Évaluation à l'échelle de l'UE des plans nationaux en matière d'énergie et de climat Une planification intégrée dans le domaine de l'énergie et du climat pour faire progresser la transition verte et promouvoir la reprise économique](#)

[Rapport spécial 18/2020 de la Cour des comptes européenne Le système d'échange de quotas d'émission de l'UE: l'allocation de quotas à titre gratuit devrait être mieux ciblée](#)

CROISSANCE ET INVESTISSEMENTS

[Communication de la Commission Stratégie annuelle 2021 pour une croissance durable](#)

[Rapport spécial 16/2020 de la Cour des comptes européenne : Semestre européen : les recommandations par pays abordent des problématiques importantes, mais leur mise en œuvre laisse à désirer](#)

[Recommandation du Conseil du 20 juillet 2020 concernant le programme national de réforme de la France pour 2020 et portant avis du Conseil sur le programme de stabilité de la France pour 2020](#)

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

[Une Union de l'égalité : plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025](#)

ÉNERGIE

[Règlement d'exécution \(UE\) 2020/1294 de la Commission du 15 septembre 2020 sur le mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union](#)

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre du programme énergétique européen pour la relance et du Fonds européen pour l'efficacité énergétique et annexe](#)

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

[Rapport de prospective stratégique 2020 de la Commission européenne « Tracer la voie vers une Europe plus résiliente »](#)

JUSTICE ET CONSOMMATEURS

[Proposition de recommandation du Conseil relative à une approche coordonnée de la restriction de la libre circulation en réaction à la pandémie de COVID-19](#)

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

[Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n°19/2020: Passage au numérique des entreprises européennes](#)

[Communication de la Commission sur la résilience des matières premières critiques : la voie à suivre pour un renforcement de la sécurité et de la durabilité](#)

MIGRATION ET AFFAIRES INTÉRIEURES

[Communication de la Commission sur un nouveau pacte sur la migration et l'asile et annexe](#)

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

[Rapport de la Commission sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du RTE-T en 2016 et 2017 et annexes](#)

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

[Avis de la Cour des comptes européenne 5/2020 sur les propositions de la Commission relatives à un règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le Fonds pour une transition juste](#)

[Avis de la Cour des comptes européennes 4/2020 sur la proposition de règlement en ce qui concerne la mise en œuvre de ressources supplémentaires et de modalités d'application exceptionnelles au titre de l'objectif « Investissement pour la croissance et l'emploi » afin de fournir un soutien pour favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie \(REACT-EU\), et sur la proposition de règlement portant dispositions communes](#)

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre des stratégies macrorégionales de l'Union](#)

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENUS ET TECHNOLOGIES

[Recommandation \(UE\) 2020/1307 de la Commission du 18 septembre 2020 concernant une boîte à outils commune au niveau de l'Union en vue de réduire les coûts de déploiement de réseaux à très haute capacité et de garantir un accès rapide au spectre radioélectrique 5G dans un climat propice aux investissements, pour favoriser la connectivité et soutenir la reprise économique au sortir de la crise de la COVID-19 dans l'Union](#)

STABILITÉ FINANCIÈRE, SERVICES FINANCIERS ET UNION DES MARCHÉS DES CAPITAUX

[Communication de la Commission Une union des marchés des capitaux au service des personnes et des entreprises – nouveau plan d'action et annexe](#)

[Communication de la Commission sur une stratégie en matière de finance numérique pour l'UE](#)

Les photos de la page de garde
sont issues du concours photo
« L'Europe de demain »
organisé par la CTC en 2016
Plus d'infos [ici](#)